



Année 2023



**Adhésion ou renouvellement d'adhésion au Comité de Jumelage
Saint-Arnoult-en-Yvelines / Freudenberg-am-Main. (CJSAF)**

Dans un esprit de partage, d'amitié et de réciprocité, chaque adhérent aura à cœur de participer aux activités de l'association en fonction de ses possibilités (être reçu engage à recevoir, aider à la préparation des différentes actions, etc...)

***M. Mme Mlle (nom et prénom pour chacun, suivi de l'année de naissance) :**

adhère(nt) au Jumelage de Saint-Arnoult-en-Yvelines / Freudenberg-am-Main.

*Montant de la cotisation : Famille : 25€
 Personne seule : 13€

(chèque libellé à l'ordre du : Comité de Jumelage)

Le bulletin d'adhésion et le chèque sont à remettre à l'association lors du forum, ou à l'adresse suivante : *Alain Vidril, 31 rue des amorceaux 78730 Saint Arnoult en yvelines.*)

Pour mieux vous connaître : (si nous ne disposons pas encore de ces informations ou si celles-ci ont été modifiées) :

Profession(s) : _____

Goûts particuliers : _____

* Allemand parlé : oui (un peu – assez bien- couramment) – non

* Autres langues : _____

Enfant(s) mineurs *: (prénom + année de naissance) :

*N° de téléphone : _____ N° de portable : _____

Courriel : _____

* Adresse : _____

J'ai connaissance que les photos prises lors des activités du jumelage peuvent être utilisées pour toutes publications.

Date :

Signature :

Ce bulletin est à remettre avec votre règlement.

* = rubriques obligatoires